



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

0871 30 DEC 2017
**ARRETE MINISTERIEL N°...../CAB.MIN/MINES/01/2017 DU
PORTANT ANNULATION DU Permis de Recherches N° 12041**

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36
littéra f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier,
spécialement ses articles 10, 12 alinéa 2 littéra c, et 290 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement
Minier, spécialement son article 563 ;

Vu l'Ordonnance n° 15/024 du 10 juillet 2017 portant
organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de
collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi
qu'entre les membres du Gouvernement;

Vu l'ordonnance n° 15/025 du 10 juillet 2017 fixant les
attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 17/005 du 08 mai 2017 portant nomination
des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres
Délégués et des Vice-Ministres;

Vu l'Arrêté Ministériel n° **0509/CAB.MIN/MINES/01/2016**,
portant déchéance de la Société **BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE**
de ses droits miniers sur le **Permis de Recherches n° 12041** ;

Considérant l'absence de recours de la Société **BUREAU
D'ETUDES ET DE COMMERCE** contre la décision de déchéance de ses
droits miniers ;

**A R R E T E :****Article 1^{er}**

Sans préjudice d'autres sanctions prévues par les Code et Règlement Miniers, il est annulé le **Permis de Recherches n° 12041**.

Article 2 :

Le périmètre minier couvert par le **Permis de Recherches n° 12041** annulé est composé de **60** carrés entiers contigus et uniformes situés dans le Territoire de **Manono**, District de **Tanganyika**, Province de **Katanga**.

Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 DLO 2017

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS :

- Cabinet du Président de la République : 1
- Cabinet du Ministre des Mines : 2
- Secrétariat Général des Mines : 1
- Cadastre Minier : 1
- CTCPM : 1
- SAESSCAM : 1
- Direction des Mines : 1
- Direction de Géologie : 1
- Direction des Investigations : 1
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ. : 1
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort : 1
- BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE : 1

